AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

Communauté de Communes Loire-Semène

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2025

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

Table des matières

1. Caractérisation technique du service 3
1.1. Présentation du territoire desservi 3
1.2. Mode de gestion du service 3
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1) 4
1.4. Nombre d'abonnés 4
1.5. Eaux brutes 5
1.5.1. Achats d'eaux brutes 5
1.6. Eaux traitées 5
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019 **Erreur ! Signet non défini.**
1.6.2. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020 5
1.6.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021 6
1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022 6
1.6.5. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023 6
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024 7
1.6.2. Production 8
1.6.3. Achats d'eaux traitées 8
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice 9
1.6.5. Autres volumes 10
1.6.6. Volume consommé autorisé 11
1.6.7. Pertes 11
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) 12
2. Tarification de l'eau et recettes du service 13
3. Indicateurs de performance 14
3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1) 14
3.2. Indicateurs de performance du réseau 14
3.2.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3) 14
4. Tableau récapitulatif des indicateurs 16

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ **communal**
☑ **intercommunal**

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes Loire Semène
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : EPCI
- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Aurec-sur-Loire/Pont Salomon/La Séauve sur Semène/Saint Just Malmont/Saint Ferréol d'Auroure/Saint Victor Malescours/Saint Didier en Velay
- Existence d'une CCSPL ☐Oui☑ Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Régie par la société publique locale,** en prestation de service, pour la commune d'Aurec sur Loire (hormis les villages de Mons et de Beauvoir) pour la distribution.
Nature du contrat :

- Nom du prestataire : Société des Eaux Entre Loire et Lignon
- Date de début de contrat : 01/01/2025
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2028
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 0

Le service est exploité en **Délégation de compétence par le Syndicat des eaux de la Semène** pour les communes de Pont Salomon, Saint Just Malmont, Saint Ferréol d'Auroure, Saint Victor Malescours, Saint Didier en Velay (3 hameaux).

Le service est exploité en **Délégation par une Entreprise privée** pour la commune de La Séauve sur Semène pour la distribution
Nature du contrat :

- Nom du prestataire : _VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/01/2011
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2030
- Nombre d'avenants : 2 avenants
- Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

Le service est exploité en **Délégation par une Entreprise privée** pour la commune de Saint Didier en Velay (hormis 3 hameaux) pour la distribution
Nature du contrat :

- Nom du prestataire : _VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/01/2011
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2030
- Nombre d'avenants : 3 avenants
- Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

Le service est exploité en **Délégation par une Entreprise privée** pour les communes de Saint Didier en Velay et de La Séauve sur Semène pour la production

- Nom du prestataire : _VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/01/2011
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2030
- Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

Le service est exploité en **délégation de service public : affermage** pour les hameaux de Mons et Beauvoir de la commune d'Aurec sur Loire, via le SIAEP du Haut Forez.

- Nom du prestataire : _SAUR
- Date début de Contrat : 01 avril 2017
- Date de fin de contrat : 31 mars 2029
- Avenant n°1 : 05/12/2017 : prise en compte des travaux concessionnaires de la sectorisation (25 compteurs et 5 prélocalisateurs)

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.
Le service public d'eau potable dessert 20 694 habitants au 31/12/2025 (20 599 habitants au 31/12/2024).

1.4. Nombre d'abonnés

Le service public d'eau potable dessert 10 565 abonnés au 31/12/2025 (10 496 abonnés au 31/12/2024).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1.96 habitants/abonnés au 31/12/2025 (1,98 habitants/abonnés au 31/12/2024).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 19,6 abonnés/km au 31/12/2025 (23,4 abonnés /km au 31/12/2024).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 52,7 m^3/abonné au 31/12/2025.

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.5. Eaux brutes

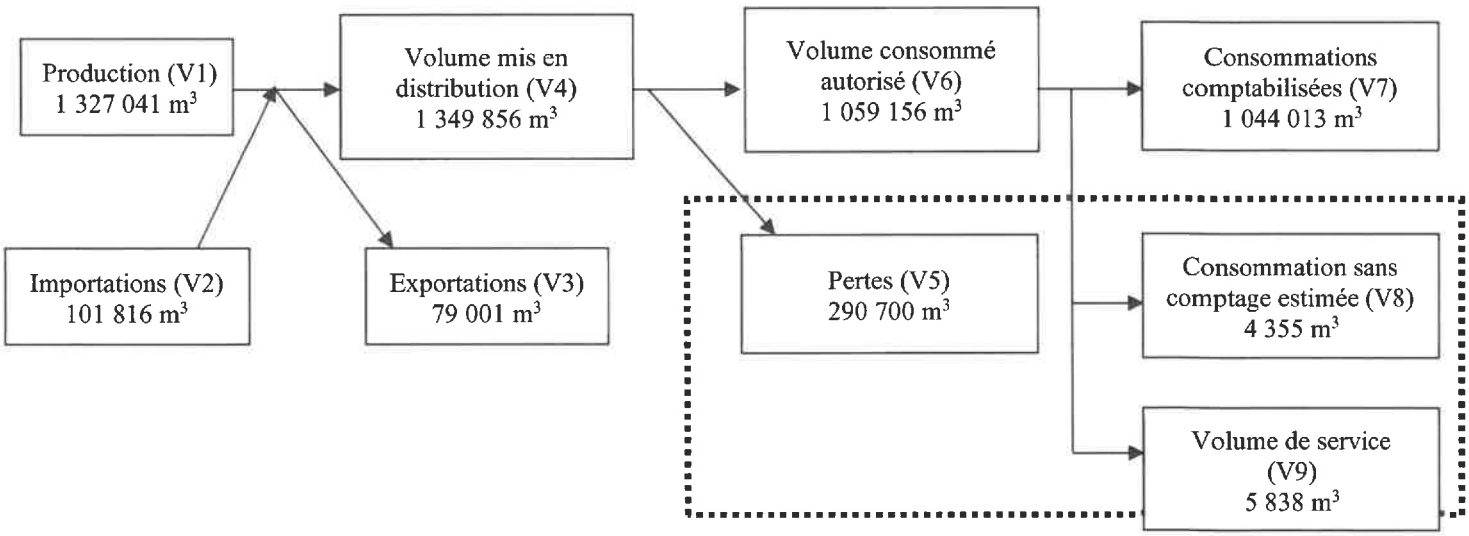
1.5.1. Achats d'eaux brutes

Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2025 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2024 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2023 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2022 en m³	Observations
ST ETIENNE METROPOLE	313 285	325 202	345 168	350 164	Conduite forcée du Lignon (Aurec)
ST ETIENNE METROPOLE	140 178	184 053	161 119	/	Barrage de Lavalette
ST ETIENNE METROPOLE	746 616	692 674	609 098	1 036 680	Barrage des plats
Total	**1 200 079**	**1 201 929**	**1 115 385**	**1 386 844**	

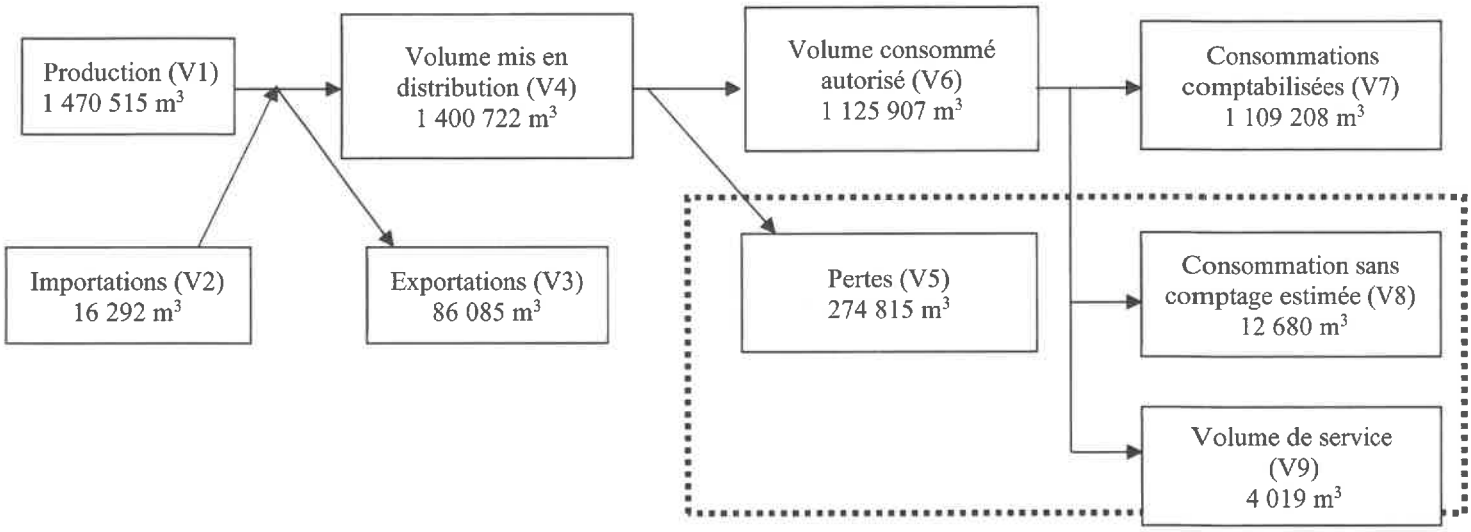
1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020

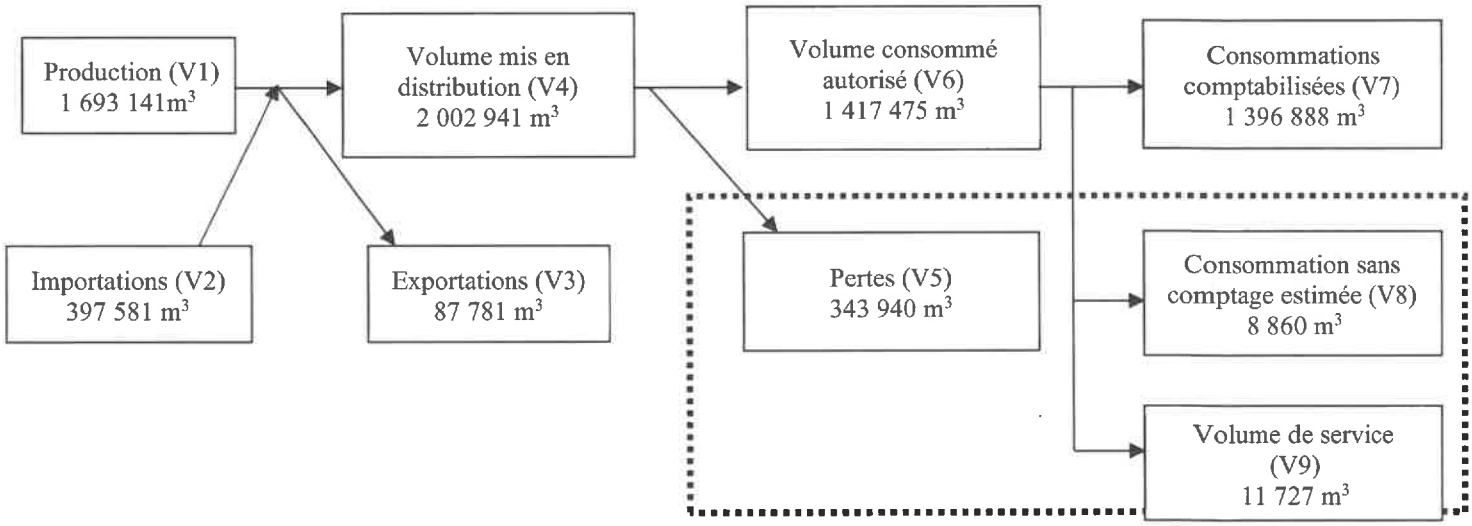


AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

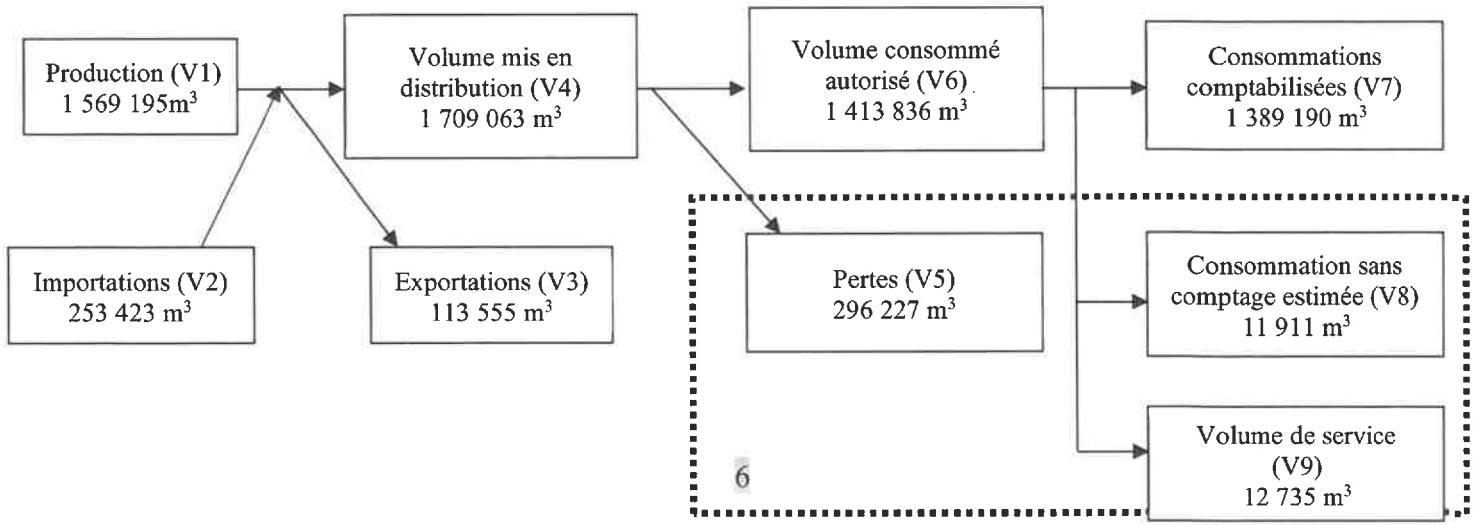
1.6.2. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



1.6.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022

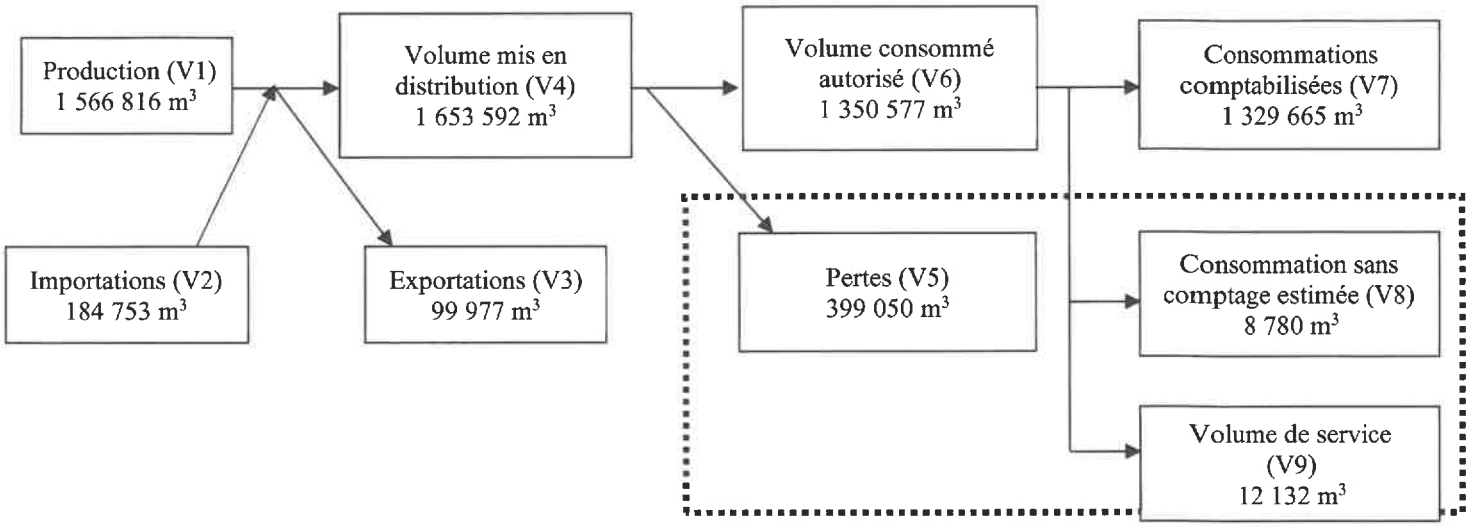


1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023

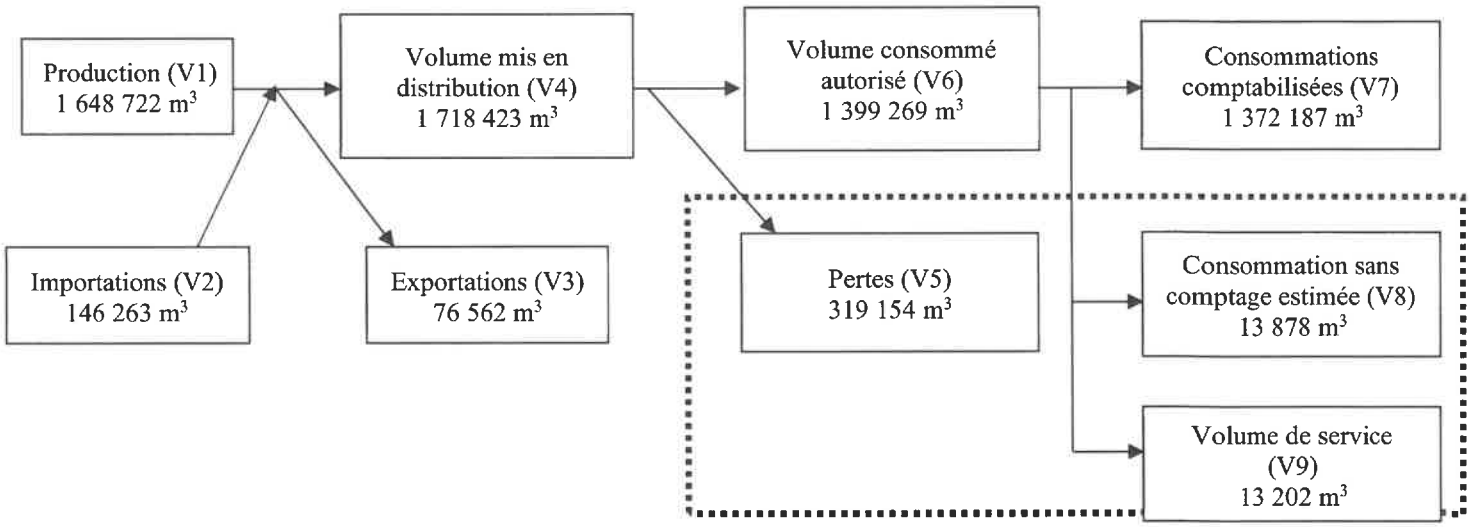


AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.6.5. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024



1.6.6. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2025



AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.6.7. Production

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

	ST DIDIER/LA SEAUVE (La Clare)	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
Volume produit durant l'exercice 2020 en m^3	239 811	305 318	865 528	226 582
Volume produit durant l'exercice 2021 en m^3	239 847	316 104	914 564	251 735
Volume produit durant l'exercice 2022 en m^3	241 526	302 714	884 519	264 382
Volume produit durant l'exercice 2023 en m^3	227 037	297 718	871 665	173 775
Volume produit durant l'exercice 2024 en m^3	225 509	277 752	834 485	229 070
Volume produit durant l'exercice 2025 en m^3	223 443	313 285	842 139	269 855

1.6.8. Achats d'eaux traitées

	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
Volume acheté durant l'exercice 2020 en m^3	156 195	83 616	18 200	0	223 634
Volume acheté durant l'exercice 2021 en m^3	155 389	84 458	16 292	0	155 974
Volume acheté durant l'exercice 2022 en m^3	159 695	81 831	12 376	0	143 679
Volume acheté durant l'exercice 2023 en m^3	146 163	80 874	14 724	0	238 699
Volume acheté durant l'exercice 2024 en m^3	150 413	75 096	11 960	0	172 793
Volume acheté durant l'exercice 2024 en m^3	149 235	74 208	13 413	0	132 850

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.6.9. Volumes vendus au cours de l'exercice



	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
Acheteurs	**Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m³**				
Total vendu aux abonnés (V7)	**118 456**	**55 254**	**230 030**	**640 273**	**320 975**
Total vendu à d'autres services (V3)	**0**	**0**	**0**	**79 001**	**4 986**
Acheteurs	**Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m³**				
Total vendu aux abonnés (V7)	**124 147**	**64 452**	**252 247**	**668 362**	**319 334**
Total vendu à d'autres services (V3)	**0**	**0**	**0**	**86 085**	**6 998**
Acheteurs	**Volumes vendus durant l'exercice 2022 en m³**				
Total vendu aux abonnés (V7)	**130 427**	**61 316**	**240 215**	**636 453**	**328 477**
Total vendu à d'autres services (V3)	**0**	**0**	**0**	**78 442**	**9 339**
Acheteurs	**Volumes vendus durant l'exercice 2023 en m³**				
Total vendu aux abonnés (V7)	**127 202**	**60 029**	**233 950**	**640 699**	**327 310**
Total vendu à d'autres services (V3)	**0**	**0**	**0**	**97 135**	**16 420**
Acheteurs	**Volumes vendus durant l'exercice 2024 en m³**				
Total vendu aux abonnés (V7)	**118 714**	**55 680**	**225 022**	**629 602**	**300 647**
Total vendu à d'autres services (V3)	**0**	**0**	**0**	**83 219**	**16 758**
Acheteurs	**Volumes vendus durant l'exercice 2025 en m³**				
Total vendu aux abonnés (V7)	**128 412**	**56 523**	**238 851**	**625 013**	**323 388**
Total vendu à d'autres services (V3)	**0**	**0**	**0**	**68 073**	**8 489**

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

(2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.6.10. Autres volumes



	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
	Exercice 2020 en m3/an				
Volume consommation sans comptage (V8)	0	200	3 605	550	6 868
Volume de service (V9)	2 613	870	2 085	270	8 613
	Exercice 2021 en m3/an				
Volume consommation sans comptage (V8)	2 335	2 340	4 175	3 830	0
Volume de service (V9)	2 435	504	250	830	14 250
	Exercice 2022 en m3/an				
Volume consommation sans comptage (V8)	1 509	722	2 734	3 695	200
Volume de service (V9)	1 260	351	246	370	9 500
	Exercice 2023 en m3/an				
Volume consommation sans comptage (V8)	1 719	852	2 905	6 235	200
Volume de service (V9)	1 239	396	250	1 350	9 500
	Exercice 2024 en m3/an				
Volume consommation sans comptage (V8)	1 913	792	2 400	3 475	200
Volume de service (V9)	1 294	378	250	710	9 500
	Exercice 2025 en m3/an				
Volume consommation sans comptage (V8)	953	150	2 290	10 285	200
Volume de service (V9)	2 239	640	510	315	9 500

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.6.11. Volume consommé autorisé

	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
	Exercice 2020 en m3/an				
Volume consommé autorisé (V6)	121 069	56 324	235 720	646 043	336 456
	Exercice 2021 en m3/an				
Volume consommé autorisé (V6)	128 917	67 296	256 672	673 022	333 584
	Exercice 2022 en m3/an				
Volume consommé autorisé (V6)	133 196	62 389	243 195	640 518	338 177
	Exercice 2023 en m3/an				
Volume consommé autorisé (V6)	130 160	61 277	237 105	648 284	337 010
	Exercice 2024 en m3/an				
Volume consommé autorisé (V6)	121 921	56 850	227 672	633 787	310 347
	Exercice 2025 en m3/an				
Volume consommé autorisé (V6)	131 604	57 313	241 651	635 613	323 388

1.6.12. Pertes

	ST DIDIER	LA SEAUVE	AUREC	SES (territoire entier)	SIAEP HAUT FOREZ (territoire entier)
	Exercice 2020 en m3/an				
Pertes (V5)	35 126	27 292	87 798	140 484	108 774
	Exercice 2021 en m3/an				
Pertes (V5)	26 472	17 162	75 724	155 457	67 127
	Exercice 2022 en m3/an				
Pertes (V5)	26 499	19 442	71 895	165 559	60 545
	Exercice 2023 en m3/an				
Pertes (V5)	16 003	19 597	75 337	126 246	59 044
	Exercice 2024 en m3/an				
Pertes (V5)	28 492	18 246	62 040	117 479	74 758
	Exercice 2025 en m3/an				
Pertes (V5)	17 631	16 895	85 047	138 453	61 128

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.7.Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

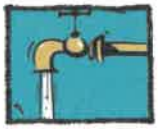


Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 364,997 kilomètres au 31/12/2025 (données linéaire du CCLS).

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an)

Facture type	ST DIDIER	AUREC	SES	LA SEAUVE	SIAEP HAUT FOREZ
	Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	22,00	60,68	110,33	22,00	49,90
Part proportionnelle	33,60	133,20	186,12	33,60	78,80
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	55,60	193,88	296,45	55,60	128,70
	Part Gestionnaire (VEOLIA)	Part Gestionnaire (Société des Eaux Loire et Lignon)	Part Gestionnaire (Société des Eaux Loire et Lignon)	Part Gestionnaire (VEOLIA)	Part Gestionnaire (SAUR)
Part fixe annuelle	98,34	36,04	/	101,74	75,10
Part proportionnelle	203,06	39,96	/	197,72	201,20
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	301,40	76,00	/	300,24	276,40
	Taxes et redevances				
Prélèvement sur la ressource en eau (AELB)	5,84	/	0,96	5,84	2,40
Consommation eau potable (AELB)	38,40	38,40	38,40	38,40	39,60
Performance des réseaux eau (AELB)	3,60	2,64	2,76	3,60	3,00
TVA	22,27	17,10	18,62	22,16	24,60
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	70,11	58,14	63,14	70,00	69,75
Total	**427.11**	**328.02**	**359.59**	**425.06**	**474.75**
Prix TTC au m³	**3.56**	**2.73**	**2.996**	**3.54**	**3,96**

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.
La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

	ST DIDIER		AUREC		SES		LA SEAUVE		SIAEP HAUT FOREZ	
Analyses	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non-conformes
Microbiologie	6	0	18	0	29	0	5	0	49	0
Paramètres physico-chimiques	6	0	22	0	29	0	5	0	50	0

3.2. Indicateurs de performance du réseau

3.2.1. *Rendement du réseau de distribution (P104.3)*

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

	ST DIDIER	AUREC	SES	LA SEAUVE	SIAEP HAUT FOREZ
Rendement du réseau	88,2 %	74,0 %	83,6 %	77,2 %	84,8 %
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	1,1	3,5	1,0	2,3	0,6
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	0,9	3,4	1,0	2,2	0,5

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

4. Tableau récapitulatif des indicateurs

		ST DIDIER	AUREC	SES	LA SEAUVE	SIAEP HAUT FOREZ
	Indicateurs descriptifs des services					
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3 559	6 287	4 904	1 506	45
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	3,56	2,73	2,996	3,54	3,96
	Indicateurs de performance					
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%	100%	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%	100%	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	108	113	113	103	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	88,2 %	74,0 %	83,6 %	77,2 %	84,8 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1,1	3,5	1,0	2.3	0,6
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,9	3.4	1,0	2.2	0,5
P107.2	Taux moyen annuel de renouvellement des réseaux d'eau potable sur les 5 dernières années	0.86 %	0.47 %	0,40%	0.44 %	0.40%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	60%	50%	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité (€/m³)	0.0015	0	0	0	0

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

Communauté de Communes de Loire Semène

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2025

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

Table des matières

1. Caractérisation technique du service 3
1.1. Présentation du territoire desservi 3
1.2. Mode de gestion du service 4
1.3. Estimation de la population desservie (D201.0) 4
1.4. Nombre d'abonnés 4
1.5. Volumes facturés 5
1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) 5
1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert 5
1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées 6
1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0) 10
1.9.1. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration 10
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service 11
2.1. Modalités de tarification 11
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0) 12
2.3. Recettes 12
3. Financement des investissements 13
3.1. Montants financiers 13
3.2. Etat de la dette du service 13
3.3. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux 14
3.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice 15
4. Tableau récapitulatif des indicateurs 16

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ **communal**
☑ **intercommunal**

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes Loire Semène
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

		Oui	Non
	Collecte	☑	☐
	Transport	☑	☐
	Dépollution	☑	☐
	Contrôle de raccordement	☒	☐
	Elimination des boues produites	☒	☐
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	☐	☒
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	☐	☒

- Territoire desservi : Aurec Sur Loire, Pont Salomon, Saint Didier En Velay, Saint Ferréol d'Auroure, Saint Just Malmont, Saint Victor Malescours, La Séauve Sur Semène.
- Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☑ Non
- Existence d'un zonage ☒Oui, date d'approbation* : 11/07/2023 Non
- Existence d'un règlement de service ☒Oui, date d'approbation* : 13/02/2019 Non

* Approbation en assemblée délibérante

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie **(Régie par Entreprise privée)** pour le transport et la collecte sur toutes les communes.
Le service est exploité en régie **(Régie par Entreprise privée)** pour le traitement des stations. S'agissant de la station d'épuration de Saint Didier/La Séauve, elle fait l'objet d'une délégation du service public (DSP).

La station de traitement commune à Saint Didier en Velay et la Séauve Sur Semène est exploitée en Délégation par Entreprise privée.

- Nom du prestataire : VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/01/2011
- Date effective de fin de contrat : 31/12/2025
- Nature exacte de la mission du prestataire : Affermage

Pour les autres communes, à compter du 01/11/2023, nouvelle prestation de service assainissement (stations d'épuration + réseaux de collecte).

- Nom du prestataire : VEOLIA
- Fin de la prestation : 31/12/2025

A compter du 01/01/2026, l'ensemble des communes du territoire de la CCLS sera exploité en régie, avec une prestation de service (VEOLIA), aussi bien pour la collecte que pour le traitement.

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.
Le service public d'assainissement collectif dessert 19 597 habitants au 31/12/2025 (19 204 habitants au 31/12/2024).

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 8 902 abonnés au 31/12/2025 (8 768 abonnés au 31/12/2024).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau (eaux usées + unitaires) hors branchement) est de 44.74 abonnés/km au 31/12/2025 (44,42 abonnés/km au 31/12/2024).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,20 habitants/abonné au 31/12/2024 (2,19 habitants/abonné au 31/12/2024).

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.5. Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2024 en m³	Volumes facturés durant l'exercice 2025 en m³
Total des volumes facturés aux abonnés	**650 896**	**687 869**

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 6 au 31/12/2025 (SALAISON DU LIGNON, SATAB, VIALLON, STATION DE LAVAGE, FERCILEC, SALAISONS MASSARDIER).

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 56,641 km de réseau unitaire hors branchements,
- 142,304 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- 117,453 km de réseau d'eaux pluviales.

Soit un linéaire de collecte total de 316,398 km.

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Sur le territoire de la Communauté de Communes Loire Semène se trouvent douze Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : AUREC-SUR-LOIRE-Les Sauvages
Code Sandre de la station : 0443012S0003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés
Date de mise en service		01/07/2009
Commune d'implantation		Aurec-sur-Loire (43012)
Capacité nominale STEU en EH [1]		150
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		22.5
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Tranchée d'infiltration puis Loire - F 2014

[1] EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°2 : AUREC-SUR-LOIRE-Le Bourg
Code Sandre de la station : 0443012S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée faible charge
Date de mise en service		01/01/1993
Commune d'implantation		Aurec-sur-Loire (43012)
Capacité nominale STEU en EH [1]		9900
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		3240
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Loire en rive Droite

STEU N°3 : AUREC-SUR-LOIRE-Mons
Code Sandre de la station : 0443012S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés
Date de mise en service		01/01/2003
Commune d'implantation		Aurec-sur-Loire (43012)
Capacité nominale STEU en EH [1]		110
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		16.5
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Tranchée d'infiltration puis le ruisseau Le Moulin

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

STEU N°4 : SEAUVE-SUR-SEMENE-LE BOURG
Code Sandre de la station : 0443236S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée faible charge	
Date de mise en service	01/07/2021	
Commune d'implantation	La Séauve-sur-Semène (43236)	
Capacité nominale STEU en EH [1]	5900	
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	1179	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Semène

STEU N°5 : PONT-SALOMON-SIVU Alliance
Code Sandre de la station : 0443153S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée faible charge	
Date de mise en service	19/06/1998	
Commune d'implantation	Pont-Salomon (43153)	
Capacité nominale STEU en EH [1]	3300	
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	570	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Semène

STEU N°6 : SAINT-DIDIER-EN-VELAY-La Rullière Sud
Code Sandre de la station : 0443177S0007

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtre à sable	
Date de mise en service	01/12/2003	
Commune d'implantation	Saint-Didier-en-Velay (43177)	
Capacité nominale STEU en EH [1]	100	
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	15	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Lozaron - AH 97

[1] EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

STEU N°7 : SAINT-DIDIER-EN-VELAY-La Rullière Nord
Code Sandre de la station : 0443177S0005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtre à sable
Date de mise en service		01/01/2001
Commune d'implantation		Saint-Didier-en-Velay (43177)
Capacité nominale STEU en EH [1]		100
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		15
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Lozaron - AD 256

STEU N°8 : SAINT-DIDIER-EN-VELAY-Champvert
Code Sandre de la station : 0443177S0006

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel + infiltration percolation
Date de mise en service		01/01/2002
Commune d'implantation		Saint-Didier-en-Velay (43177)
Capacité nominale STEU en EH [1]		430
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		65
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseaux du Crouzet et de La Semène

STEU N°9 : SAINT-JUST-MALMONT-Roche-Moulin
Code Sandre de la station : 0443205S0003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée faible charge
Date de mise en service		01/05/1997
Commune d'implantation		Saint-Just-Malmont (43205)
Capacité nominale STEU en EH [1]		9200
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		1400
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de La Gampille

[1] EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

STEU N°10 : Station d'épuration SAINT-JUST-MALMONT-Malmont
Code Sandre de la station : 0443205S0005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés de Roseaux
Date de mise en service		01/11/2011
Commune d'implantation		Saint-Just-Malmont (43205)
Capacité nominale STEU en EH (1)		500
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		81.5
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Cotonas - A 1290

STEU N°11 : SAINT-VICTOR-MALESCOURS-Le Bourg La Couleyre
Code Sandre de la station : 0443227S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1984
Commune d'implantation		Saint-Victor-Malescours (43227)
Capacité nominale STEU en EH (1)		500
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		75
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseau La Genouille - OC 704

STEU N°12 : ST-FERREOL D'AUROURE-Courbon
Code Sandre de la station : 0443184S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien
Date de mise en service		01/01/1975
Commune d'implantation		Saint-Ferréol-d'Auroure (43184)
Capacité nominale STEU en EH (1)		18
Débit de référence journalier admissible en m^3/j		2.7
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Talweg puis La Gampille - AI 141

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.9.1. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues **évacuées** entre le 1er janvier et le 31 décembre	**Exercice 2024 en tonne MS**	**Exercice 2025 en tonne MS**
AUREC-SUR-LOIRE-Le Bourg (Code Sandre : 0443012S0001)	117,2	122,3
PONT-SALOMON-SIVU Alliance (Code Sandre : 0443153S0001)	35,5	30,3
SAINT-JUST-MALMONT-Roche-Moulin (Code Sandre : 0443205S0003)	91,5	81,6
SEAUVE-SUR-SEMENE-LE BOURG (Code Sandre : 0443236S0001)	57,3	62,1

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables au 01/01/2026 sont les suivants :

	Au 01/01/2026
Frais d'accès au service :	Néant
Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC)[1]	1 800 €
Participation aux frais de branchement	Néant

[1] Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs	Au 01/01/2026						
Communes	Aurec sur Loire	La Seauve sur Semène	Saint Just Malmont	Saint Ferreol d'Auroure	Pont Salomon	Saint Didier en Velay	Saint Victor Malescours
Part de la collectivité							
Part fixe (€ HT/an)							
Abonnement [1]	63 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)							
Prix au m³	1,70 €/m³	1,70 €/m³	1,70 €/m³	1,70 €/m³	1,70 €/m³	1,70 €/m³	1,50 €/m³
Taxes et redevances							
Taxes							
Taux de TVA [2]	10 %						
Redevances							
Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement	0,16 €/m³						

[1] Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.
[2] L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2026 en €						
Commune	Aurec sur Loire	La Seauve sur Semène	Saint Just Malmont	Saint Ferreol d'Auroure	Pont Salomon	Saint Didier en Velay	Saint Victor Malescours
Part de la collectivité							
Part fixe annuelle	63.00	60.00	60.00	60.00	60.00	60.00	60.00
Part proportionnelle	204.00	204.00	204.00	204,00	204.00	204.00	180.00
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	267.00	264.00	264,00	264.00	264.00	264.00	240.00
Taxes et redevances							
Redevance de performance des réseaux d'assainissement (Agence de l'Eau)	19.20	19.20	19.20	19.20	19.20	19.20	19.20
TVA	28.62	28.32	28.32	28.32	28.32	28.32	25.92
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	47.82	47.52	47.52	47.52	47.52	47.52	45.12
Total	**314.82**	**311.52**	**311.52**	**311.52**	**311.52**	**311.52**	**285.12**
Prix TTC au m³*	**2.62**	**2.60**	**2.60**	**2.60**	**2.60**	**2.60**	**2.38**

2.3. Recettes

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2025 : 1 506 921,80 € (au 31/12/2024 : 1 232 224 €)

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

3. Financement des investissements

3.1. Montants financiers

	Exercice 2024	Exercice 2025
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	83 998.15	482 539
Montants des subventions en €	431 365.18	
Montants des contributions du budget général en €		

Liste des travaux 2025 :

- Mise en séparatif et renouvellement AEP Rd500 avenue de la Gare à Saint Didier en Velay :
 - EU : Création de 262 ml pour un montant de 64 846 € HT
 - EP : Chemisage du réseau unitaire qui devient pluviales 238 ml pour un montant de 180 398 € HT
- Mise en séparatif et renouvellement AEP avenue de la Plaine et avenue de la Flachère à Aurec sur Loire :
 - EU : Création de 298 ml pour un monta de 56 940 € HT
 - EP : Création de 306 ml pour un montant de 180355 € HT

3.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2024	Exercice 2025
Encours de la dette au 31 décembre de l'année N (montant restant dû en €)	3 003 846.39	3 731 084.38

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

3.3. Présentation des projets en cours de réalisation en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Rappel : 2020, Finalisation du Schéma Directeur et Diagnostic Assainissement sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Loire Semène. Celui-ci a permis de mettre à jour le planning de travaux prioritaires, qui avait été défini dans le précédent diagnostic, pour les 10 ans à venir.

Ci-dessous l'ensemble des travaux programmés en 2026, dans le cadre d'un marché eau potable et assainissement, sur le territoire de la communauté de communes Loire Semène avec les montants prévisionnels.

Commune	Description travaux	Montant prévisionnel HT
Aurec sur Loire	TRANCHE FERME : Mise en séparatif et renouvellement du réseau d'eau potable RUE DE LA PLAINE, RUE DU 8 MAI ET AVENUE VERDUN	453 546 €
Aurec sur Loire	TRANCHE OPTIONNELLE N°1 : Renouvellement du réseau d'eau potable GRANDE TERRE ET RUE DES GENETS	87 146 €
Saint Didier en Velay	TRANCHE OPTIONNELLE N°2 : Mise en séparatif et renouvellement du réseau d'eau potable BOULEVARD GAMBETTA, MONTEE DU STADE ET MONTEE DES TOURISTES	158 721 €
Aurec sur Loire	TRANCHE OPTIONNELLE N°3 : Remplacement du réseau Unitaire SECTEUR BORDS DE LOIRE	149 826 €
La Séauve sur Semène	TRANCHE OPTIONNELLE N°4 : Mise en sépara f et renouvellement du réseau d'eau potable RUE RENE CASSIN ET ROUTE DE MONTBRISON	201 2015 €

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

3.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Les travaux d'assainissement 2026/2027 prévus au SDA devraient être les suivants :

Type de travaux	Année	Montant HT
Mise en séparatif lotissement les châtaigners à Aurec sur Loire	2027	295 000 €
Réfection réseau montée du Rochain à Pont Salomon	2027	79 000 €
Déconnexion des EP des EU du bourg à Saint Victor Malescours	2026	32 000 €
Mise en séparatif rue du Mont à Saint Ferreol d'Auroure	2025	222 000 €
Changement du réseau le Verdier à St Didier en Velay	2027	164 000 €

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

4. Tableau récapitulatif des indicateurs

	Indicateurs descriptifs des services	Aurec sur Loire	La Seauve sur Semène	Saint Just Malmont	Saint Ferreol d'Auroure	Pont Salomon	Saint Didier en Velay	Saint Victor Malescours
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	5 834	1 561	3 998	2 190	1 960	3 723	331
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	1	2	1	1	1	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	122.3	62,1	81,6	0	30.3	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	2.62	2.60	2.60	2.60	2.60	2.60	2.38
	Indicateurs de performance							
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	107	107	107	107	107	107	107
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2015	100%	100 %	100%	100 %	100%	100 %	100 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2015	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2015	11 %	0 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%	100%	/	100%	/	/
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte	0.29 %	0.10 %	0.47 %	0.36 %	0.16 %	1.26 %	0.76 %
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0	0	0	0	0	0

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

CC Loire Semène

assainissement non collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2025

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE 2

1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI 2
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE 2
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0) 2
1.4. INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0) 2

2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE 4

2.1. MODALITES DE TARIFICATION 4
2.2. RECETTES 4

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE 5

3.1. TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3) 5

4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 6

4.1. MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX REALISES 6
4.2. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE 6

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ **communal**
☑ **intercommunal**

- Nom de la collectivité : CC Loire Semène
- Nom de l'entité de gestion: assainissement non collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes

➢ Compétences liée au service

☒ Contrôle des installations ☐ Traitement des matières de vidanges
☐ Entretien des installations ☐ Réhabilitation des installations ☐ Réalisation des installations

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Aurec-sur-Loire, La Séauve-sur-Semène, Pont-Salomon, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Ferréol-d'Auroure, Saint-Just-Malmont, Saint-Victor-Malescours
- Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☑ Non

➢ Existence d'un règlement de service ☒ Oui, date d'approbation : …16/09/2025….. ☐ Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Régie par SPL**

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : Société des Eaux Entre Loire et Lignon
- Date de début de contrat : 01/01/2025
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2028
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 0

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 2 828 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 20 859.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 13,56 % au 31/12/2025. (14,27 % au 31/12/2024).

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.
Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2024	Exercice 2025
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2025 est de 100 (100 en 2024).

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2025 et 01/01/2026 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2025	Au 01/01/2026
Compétences obligatoires		
Tarif du contrôle des installations neuves ou à réhabiliter en €	230.00	260.00
Tarif du contrôle des installations existantes lors du 1er diagnostic ou ventes en €	230.00	260.00
Tarif du contrôle des installations existantes lors du contrôle périodique en €	155.25	175.50
Compétences facultatives		

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 10/12/2024 effective à compter du 01/01/2025
- Délibération du 10/12/2024 effective à compter du 01/01/2026

2.2. Recettes

	Exercice 2024		
	Collectivité	**Délégataire (le cas échéant)**	**Total**
Facturation du contrôle des installations neuves ou à réhabiliter en €	4 680		4 680
Facturation du contrôle des installations existantes lors du 1er diagnostic ou ventes en €	4 160		4 160
Facturation du contrôle des installations existantes lors du contrôles périodiques en €	16 146		16 146
Total	24 986		24 986

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

3.Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif} = \frac{\text{Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité} + \text{Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement}}{\text{Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service}} * 100$$

	Exercice 2024	Exercice 2025
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	691	689
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 459	1 414
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	589	598
Taux de conformité en %	87,7	91

AR Prefecture
043-214300121-20261012-2026_DEL_116-DE
Reçu le 16/10/2026

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2025** est de 0 €.

4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €
Incitation à la réhabilitation des ANC non conformes	